



p22

**Le planétarium numérique itinérant
de l'academie de Nancy-Metz**

p12

**Le numérique et les élèves
à besoins particuliers**

p17

**Les Journées Académiques du
Numérique Éducatif**

L'évènement du numérique éducatif à Nancy-Metz

p20

Dossier Semaine de la Presse

«L'information sans frontières»

**D
E
M
A
I
N**

SOMMAIRE



p4
En #bref et en #brèves...



p6
Citoyenneté :
Les députés s'occupent de l'école.



p8
Citoyenneté : la MDL du Lycée



p9
Un concours : pour imaginer un costume du Service National Universel



p10
LE 1^{er} César des lycéens



p11
École inclusive

p12
Le numérique et les élèves à besoins particuliers



p14
Éducation aux Médias
Géolocalisation : Ce qu'il faut savoir



p17
Les Journées Académiques du Numérique Éducatif
L'évènement du numérique éducatif à Nancy-Metz

p20
Dossier Semaine de la Presse
«L'information sans frontière»



p22
Le planétarium numérique itinérant de l'academie de Nancy-Metz



p24
Orientation : la Carte interactive Parcoursup / Sérious games métiers



p26
SOS STAGE



p28
RENCONTRE : « l'échec est un atout »
Rémi RAHER, SERIAL entrepreneur



p30
Coin des lecteurs :
la dépendance au numérique



p32
Votre job d'été :
c'est maintenant !



p34
Sudoku



« D.E.M.A.I.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.
Directeur des publications : Philippe Touzeau-Menoni - ont participé à ce numéro :
F. CLUZEL - C. PONS - S. CHAMFORT - S. JOSEPH - G. ROLLAND - Ph. TOUZEAU - MENONI B. JONET Alex Nihilo -
Montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0- 25 ans scolarisés
Mét: philippe.TM@vie-lyceenne.fr Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER
Dépôt légal : à parution janvier 2019 ISSN 2649-1516
Conception graphique : PIXYGRAPH.COM contact : Laurent CABIAC
Photo couverture : Copyright : Département Gironde / Sébastien Sindeu - Projet équipe LATOUR-SALIER

En #bref et en #brèves... à cliquer ▶

Avec quel pays avons-nous la plus longue frontière commune ?

L'île des Faisans change de nationalité tous les 6 mois ?

La France possède un bout de terre à Jerusalem ?

Si vous ne connaissez pas la réponse à ces questions, et bien d'autres, vous pouvez, par exemple, parcourir le globe des départements, collectivités, domaines et terres françaises oubliées...puis faire le quizz.



Concours Médiatiks 2019 : tu as jusqu'au 29 mars pour créer ton média et t'inscrire !

Comment fonctionne Artie 3000 ? c'est tout simple. Il suffit d'insérer au centre du robot un marqueur ou un crayon de couleur. Artie s'adapte à la plupart des modèles de crayon pour dessiner.

Artie dispose de son propre réseau Wifi. Il est donc très simple de se connecter. Ensuite, il suffit de placer Artie au centre d'une feuille A4 et de programmer ce que tu veux dessiner en allant sur le site Code with Artie.



15 mars, «journée de grève internationale scolaire»

Quatorze organisations de jeunesse, écologistes et syndicales (UNL-SD, UNEF, FAGE, Solidaire Etudiant-e-s, Avenir Climatique, UNL, Scouts et Guides de France, Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, Etudiant et Développement, Eclaireuses Eclaireurs de France, FIDL,

Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable et CliMates) appellent à la mobilisation pour le 15 mars, «journée de grève internationale scolaire».

«Poules connectées au collège : équipées de capteurs et en direct sur le Net !

à Trappes, Bonnelles et Jouars-Pontchartrain, trois établissements accueillent des poules équipées de capteurs pour suivre la vie de la basse-cour.»

<http://vie-lyceenne.fr/poules-connectees-au-college-equipees-decapteurs-et-en-direct-sur-le-net/>



Philodéfi : apprendre la philosophie autrement

Au menu, douze livres penseurs décortiqués par un prof de Philo Poitevin et une approche ludique à base de <http://vie-lyceenne.fr/philodefi-apprendre-la-philosophie-autrement/>



Les langues régionales au même niveau que les langues étrangères au lycée ?

Un projet d'arrêté prévoit que pour les enseignements de spécialité, les mots «Langues, littératures et cultures étrangères» sont remplacés par les mots : «Langues, littératures et cultures étrangères et régionales», en langue A comme en langue B

Voici quelques sujets évoqués autour des amendements déposés et adoptés lors de la discussion de la loi pour une école de la Confiance.

«La présence de l'emblème national de la République Française, le **drapeau tricolore**, bleu, blanc, rouge, du **drapeau européen** ainsi que des paroles du refrain de l'**hymne national** est obligatoire dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat. »

La symbolique de l'attachement de l'école aux valeurs de la République » est rappelée.

Pour les députés, «il est indispensable que le cadre scolaire soit le lieu privilégié au sein duquel les jeunes apprennent à **respecter les valeurs de la République**».

Pour le Ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer : «il n'est de prospérité sociale que dans la confiance accordée à la liberté de chacun et à la liberté de chaque territoire, dans un esprit de responsabilité» et «c'est à l'école que le **futur citoyen** doit apprendre à faire confiance aux autres et à prendre confiance en lui-même».

Il ajoute : «Une telle confiance ne se décrète pas ; elle doit être une évidence vécue».

Outre-mer

«La présence d'une carte de la France et de chacun de ses territoires d'outre-mer est **obligatoire** dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat.

Motivations des auteurs : « il ne peut pas être transmis aux élèves une image rétrécie d'une France limitée au territoire Français de l'Europe continentale et de la Corse» et qu'il s'agit de «promouvoir la diversité de sa population et sa richesse culturelle au travers des différents territoires de la République Française ».

Harcèlement

«Aucun élève ne doit subir les agissements répétés de harcèlement scolaire qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'étude susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.»

Motivations des auteurs : «les dispositions du code pénal relatives au harcèlement moral (...) ne sont pas, en l'état, suffisantes, pour endiguer ce phénomène « mais aussi » «Les sanctions disciplinaires applicables en cas de fait de harcèlement scolaire, notamment des stages de sensibilisation, sont fixées par décret en Conseil d'État. »

Sports

La formation scolaire «développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication» : «et l'esprit d'équipe, notamment par l'activité physique et sportive.»

Motivations des auteurs : Il s'agit d'insister «sur la nécessité d'une activité physique comme un rôle social et non pas seulement un rôle sanitaire».

Parents

«Chaque formulaire administratif qui leur est destiné fait mention d'un parent 1 et d'un parent 2.» Il s'agit d' «ancrer dans la législation la diversité familiale des enfants dans les formulaires administratifs soumis à l'école» et «d'envoyer un signal de respect aux familles homoparentales».

D'autres sujets ont été abordés comme le fait que les établissements scolaires « participent au développement de **l'innovation pédagogique**», avec l'idée d'ancrer dans le code de l'éducation la notion d'innovation pédagogique dans le système éducatif «d'encourager tous les acteurs de l'école «en leur assurant une véritable liberté pédagogique».

Sur **l'éducation à l'environnement**, notamment pour y inclure «des campagnes de sensibilisation» dont les modalités d'organisation seraient fixées par décret.



IL RESTE DU TRAVAIL...

Seuls 13% des Français estiment que les 18-24 ans connaissent leur rôle de citoyen, selon un récent sondage BVA. Du côté des jeunes, à peine plus de 20 % déclarent connaître leur rôle en tant que citoyens.

Globalement, les personnes sondées jugent que l'apprentissage de la citoyenneté se fait principalement dans le cadre de la famille (91 %), mais aussi de plus en plus à l'école (87 %).

Dans le monde, la France est le seul pays à proposer un enseignement spécifique obligatoire, avec des heures dédiées, sur l'ensemble de la scolarité. Mais on apprend que, selon les chercheurs, l'élévation des connaissances civiques et politiques ne génère pas « des attitudes et des engagements civiques plus positifs » ou « plus développés ». Cependant, l'éducation à la citoyenneté bénéficie particulièrement aux élèves issus des milieux défavorisés socialement (développement des connaissances civiques, intérêt pour la politique, valorisation de la participation citoyenne...).

Mais, car il y a encore un mais, l'éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire peut avoir des effets pervers : certaines recherches ont montré que des cours traditionnels d'éducation civique ne présentant qu'une vision idéalisée des institutions politiques et non la réalité des systèmes politiques et sociaux (inégalités sociales, discrimination de genre...), pouvaient au contraire éloigner les élèves des affaires de la cité (dépolitisation, moindre valorisation de la participation citoyenne).

À méditer, mais ne pas renoncer ...le Service national universel apportera sans aucun doute, une pierre durable à la construction de la Maison Citoyenneté.

La citoyenneté

par
la

de
tous



se
construit

participation

au
projet
commun.

Un concours pour imaginer un costume du Service National Universel

Gabriel Attal, secrétaire d'état en charge de la Jeunesse a récemment lancé un «concours national pour la création de la tenue du Service national universel ».

Pourquoi un uniforme ?

L'objectif est de proposer une tenue commune à tous et ces tenues «seront distribuées aux appelés », au nombre de 2 000 à 3 000 volontaires pour la phase de préfiguration». Ceux-ci «pourront les conserver» à l'issue de la première phase au cours de laquelle ils auront «reçu une formation aux gestes qui sauvent et à la conduite à tenir en cas de catastrophe».

Cette tenue pourra leur servir de «signe distinctif s'ils souhaitent se porter volontaires lors d'une crise ou catastrophe ».

Le concours est ouvert aux élèves de 13 lycées professionnels et technologiques, un par région préfiguratrice.

Un jury mis en place

Benoît Puga, ancien chef d'état-major particulier de deux présidents de la République, Marie Trelu-Kane, présidente d'Unis-Cité, une élue au conseil national de la vie lycéenne, Un créateur français, Simon Porte-Jacquemus.

L'observation de la Laïcité rappelle quelques principes

Cette tenue, si le port en est obligatoire, permettrait de contourner la question du port de signes religieux ostentatoires dont l'interdiction, prévue par la loi de 2004, ne s'applique qu'aux élèves des établissements scolaires publics.

«Cette loi ne peut s'appliquer qu'aux élèves des écoles, collèges et lycées publics. En l'espèce, les jeunes accueillis ('appelés') dans le cadre du SNU ne le seront pas en tant qu'élèves d'établissements

scolaires publics, mais, juridiquement, en tant que simples usagers, futurs citoyens ou déjà citoyens (âgés de 18 ans et plus et disposant de leurs droits civils et politiques).

«il reste possible, pour le législateur, de prévoir un texte particulier pour imposer l'encadrement du port de signes religieux dans le cadre du séjour obligatoire de quinze jours de la première phase du SNU», et, pour la deuxième phase, «l'application ou non du principe de neutralité sera fonction de la mission exercée (de service public ou non) par le volontaire» ([ici](#) (PDF)).



Ermont, ce lundi, Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale, a lancé le concours pour la création de la tenue SNU et a rencontré les élèves de seconde Métiers de la mode. copyright LP/Annie Collin

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma sont heureux d'annoncer que le tout premier « César des Lycéens » est décerné au film « Jusqu'à la garde », produit par Alexandre Gavras et réalisé par Xavier Legrand.

Ce « César des Lycéens » a été attribué par un corps électoral de **1 276 élèves de terminale issus de 54 lycées généraux, technologiques et professionnels** situés sur tout le territoire métropolitain, en Angleterre et à Mayotte, choisis par le **Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**.

Tout comme le vote des membres de l'Académie, il s'est déroulé entre le vendredi 1er février et le vendredi 22 février 2019 pour se clôturer à 16h00, évitant ainsi toute influence possible entre les deux corps électoraux.

L'ensemble de ces lycéens ont visionné en compagnie de leur professeur référent les sept films nommés au César du Meilleur Film :

- **LA DOULEUR** réalisé par Emmanuel Finkiel,
- **EN LIBERTÉ !** réalisé par Pierre Salvadori,
- **LES FRÈRES SISTERS** réalisé par Jacques Audiard,
- **LE GRAND BAIN** réalisé par Gilles Lellouche,
- **GUY** réalisé par Alex Lutz,
- **JUSQU'À LA GARDE** réalisé par Xavier Legrand,
- **PUPILLE** réalisé par Jeanne Herry.

L'enveloppe contenant le résultat a été remise et ouverte sous contrôle d'huissier mercredi 27 février 2019 à 9h30, par Monsieur **Jean-Michel Blanquer**, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Monsieur **Alain Terzian**, Président de l'Académie des Arts et Technique du Cinéma.

La remise du « César des Lycéens » s'effectuera le mercredi 13 mars 2019 à 13h45 au Grand amphithéâtre de la Sorbonne, à l'occasion d'une rencontre-débat avec les lycéens et en présence du lauréat et de son équipe, du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Président de l'Académie.



Source CP MEN -Jean-Michel BANQUER

« Je suis devenue Avocate parce qu'on m'a dit que c'était impossible. »

« Je suis là ce soir, pour défendre le bonheur et la force de vie des personnes différentes. » Le discours poignant de Virginie Delalande, sourde de naissance, qui a ému et impressionné le jury #LeGrandOral.

Elle lis à 100% sur les lèvres. «Parce qu'on m'a dit que c'était impossible et malgré les nombreuses barrières qui se présentaient à moi, j'ai choisi de faire des **études de droit** dans l'objectif de devenir avocate. Mais avec le recul, ma période universitaire a été "pénible" d'un point de vue accessibilité.

Les cours n'étaient absolument pas accessibles aux personnes sourdes. **Aucun professeur n'a accepté de me mettre à disposition ses cours.** Tout se passait à l'oral et je n'arrivais pas du tout à suivre les cours en plénière. J'ai donc compté sur **la solidarité de mes camarades** pour me transmettre leurs notes, d'ailleurs je ne les en remercierai jamais assez.

Mais surtout, ce qui a également été désagréable à vivre est que, comme beaucoup de personnes handicapées, j'ai eu droit à des réflexions comme "tu es trop ambitieuse" ou encore "**comment une personne comme vous peut exercer la profession d'avocat ?**".

Le monde « normal » érigeait sans cesse des barrières face à mes ambitions et ma confiance en moi a fini par en prendre un coup. Mon parcours universitaire n'était pas une mince affaire, car en même temps que mes études, j'ai eu mes deux filles ! À force de travail et de persévérance, j'ai réussi à passer le barreau.

Certes, en passant le barreau d'avocat, j'avais un parcours qui forçait l'admiration, mais intérieurement, toutes ces barrières et ces **combats incessants m'ont détruite.** Mon autre projet **visé à rendre visibles les personnes en situation de handicap** qui réussissent sur le plan personnel ou professionnel, pour que ces personnes partagent leur vécu et les clés de leur réussite. Nous mettrons en lumière le concept du "**handicapower**" par une tournée dans les principales grandes villes de France (Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Paris, Strasbourg, Rennes, Nantes et Lille) à partir de septembre – octobre 2019.

Aujourd'hui, ce dont j'ai envie, c'est de faire les choses en grand pour faire changer les mentalités autour du handicap et aider les personnes handicapées à se donner le droit de réaliser leurs propres rêves. Je suis persuadée qu'une fois que la personne a pleinement accepté sa situation et identifié ce que sa différence lui a permis de développer de manière extraordinaire, elle peut prendre son destin en main, être devenir actrice de sa vie.»

Lire l'article complet sur [H-UP](#).





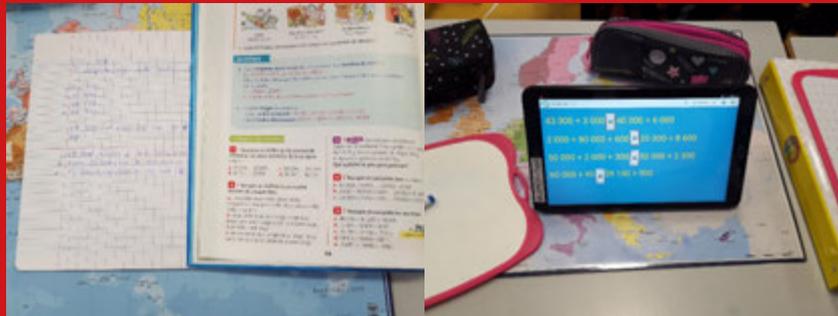
Le numérique et les élèves à besoins particuliers

Depuis plus de quarante ans, l'école renforce régulièrement la prise en compte des élèves à besoins particuliers dus à des situations de handicaps, qu'ils soient physiques ou cognitifs, ou qu'ils concernent des élèves allophones nouvellement arrivés.

Face aux différents handicaps, les outils numériques répondent aux besoins particuliers de façon personnalisée et efficace.

Exemple d'usage numérique par un élève dyslexique en mathématiques

Mathilde témoigne : « Je peux faire l'exercice de maths très vite parce que je le trouve tout de suite sur l'écran, en plus gros. Je peux écouter la consigne autant que je veux. »



Travail traditionnel (exercice n° 4 du manuel) Travail réalisé par l'élève dyslexique

Le numérique permet d'alléger la charge cognitive liée à la lecture de l'exercice et son écriture sur le cahier avant sa résolution grâce à la création par le professeur d'un exercice interactif sur tablette.

Parallèlement de nombreuses ressources numériques accessibles ont été produites. Ces dernières sont à destination des enseignants et permettent de favoriser l'accessibilité des situations d'apprentissages au bénéfice de tous les élèves en difficulté. Les solutions mises en place profitent in fine à tous les élèves de la classe.

Un groupe d'experts

Impulsé par la Délégation Académique au Numérique Educatif, DANE Nancy-Metz, un groupe de travail académique « Numérique et besoins particuliers » s'est constitué début 2018 et se fixe pour objectifs de

- réfléchir aux apports du numérique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP),
- se créer une expertise
- proposer aux enseignants et formateurs des pistes d'usages du numérique dans le cadre de l'inclusion scolaire, de la compensation, des plans d'accompagnement personnalisé (PAP) ou des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

La première année de travail a permis au groupe de mutualiser des ressources et outils numériques (à découvrir sur le site de la DANE), de tester des matériels et logiciels. Les rencontres avec d'autres professionnels autour du handicap ont alimenté les réflexions.

Pour l'année 2019, le groupe de travail académique se donne de nouvelles perspectives, avec une dimension Recherche, notamment autour des apports possibles des robots selon trois axes : élèves atteints de troubles spécifiques de l'autisme, élèves décrocheurs, la médiation dans la classe.

Exemple d'utilisation d'un robot en situation de remotivation

Un enseignant témoigne : « Certains élèves en situation de décrochage scolaire ne trouvent plus d'intérêt à aller à l'école et de poursuivre des études. La mise à disposition d'un robot programmable, pour l'élève décrocheur, cela permet de le responsabiliser et de le mettre en situation de formateur vis-à-vis d'autres élèves. L'élève reprend ainsi confiance dans l'école et se réinvestit dans le travail scolaire. »



Un séminaire : « Ressources numériques pour une école inclusive »

La DANE organise un séminaire le jeudi 14 mars dans le cadre des JANE's, Journées Académiques du Numérique Educatif, à la faculté des sciences et technologies à Vandœuvre-lès-Nancy.

Ce séminaire regroupera environ 200 personnes du premier et du second degré, et permettra la rencontre avec experts et chercheurs.

Au programme :

Des conférences

- Le numérique et le handicap
- Ressources « accessibles » pour une différenciation pédagogique



RENAUD Patrice
Chef de projet DNE Numérique et handicap



DINET Jérôme
Directeur du Laboratoire (2LPN)



JEAN Axel
Chef de projet DNE BRNE - PIIA

Des ateliers

Partenaires : Institut des sourds de la Malgrange, Centre d'Éducation pour Déficients Visuels de Nancy, laboratoire 2LPN, FabULis Sarreguemines, Maison pour la Science, E.R.E.A. de Flavigny sur Moselle, CASNAV.

Jeux, applications routières ou de transport, domotique, réseaux sociaux... Environ un tiers des applications mobiles utilisent les données de géolocalisation de notre smartphone. S'il apparaît évident que les données de géolocalisation sont utilisées par les services de navigation et de cartographie, qu'en est-il des autres types d'applications ? Localiser, être localisé : connaissons-nous vraiment les enjeux de l'accès aux données de géolocalisation ?

Initialement créée pour l'armée, cette technologie a été ouverte au grand public au début des années 2000 en France. Elle a d'abord trouvé des applications professionnelles en facilitant la navigation routière et maritime ou encore en simplifiant la gestion de flotte de véhicules.

Évolution des usages

Aujourd'hui, si l'aide à la navigation et la cartographie gardent la tête du classement, la géolocalisation envahit de nouveaux domaines et notamment :

- la sécurité des biens en facilitant la récupération d'objets en cas de vol,
- la domotique en gérant par exemple l'éclairage ou le chauffage en fonction de la présence ou de l'absence des occupants à des fins d'économies d'énergie,
- la sécurité des personnes appliquée au domaine de la santé - détection d'une immobilité prolongée en cas de chute ou de malaise et alerte des secours par exemple, ou encore au domaine du sport - assurer la sécurité des randonneurs ou des skieurs hors-pistes par exemple.
- le marketing : certaines applications proposent des offres commerciales lorsque l'utilisateur est proche de tel ou tel magasin.
- les réseaux sociaux en permettant d'ajouter notre position au moment où nous postons un message.
- Le travail collaboratif en permettant aux utilisateurs de participer à la co-crédation de la cartographie d'un territoire.



Le smartphone ne doit pas être un espion

Si certaines applications accèdent légitimement aux données de géolocalisation pour offrir leurs services, pour d'autres, le besoin n'est pas évident. Il est, par conséquent, nécessaire d'être vigilant sur la fréquence d'accès à la géolocalisation des applications : certains éditeurs ne chercheraient-ils pas à créer une base de données recensant nos habitudes de déplacement ? Lieux de vie et de travail, loisirs, temps de transport, fréquentation d'établissements de soins ou de lieux de culte... Ce qui transformerait notre « smartphone » en espion de nos habitudes.

Se posent alors les questions de la collecte des données, du traçage et de la protection de la vie privée, car bien souvent nous ne sommes pas suffisamment informés et/ou n'avons pas toujours conscience d'avoir validé ces remontées d'informations.

Il est toujours possible de limiter l'accès des applications à la géolocalisation en paramétrant les réglages de son téléphone en fonction de ses besoins. À ce titre, il est important de s'astreindre à respecter quelques règles simples :

1. **Désactiver** l'accès aux données de localisation lorsqu'on n'en a pas l'utilité
2. **Limiter l'accès** au service de géolocalisation à la stricte utilisation de l'application quand c'est possible
3. **Supprimer** l'historique des localisations
4. **Bien lire** les conditions générales d'utilisation à l'installation de toute nouvelle application pour connaître les conditions d'accès aux informations personnelles.

Info-bulle

- La **géolocalisation est la donnée la plus collectée sur nos smartphones (en moyenne, 76 événements par jour et par personne)**
- Les modes de géolocalisation offrent une précision pouvant aller de un mètre (satellite) à quelques mètres (borne wi-fi)



TEST

COMMENT UTILISEZ-VOUS LA GÉOLOCALISATION ?

Question 1 : Pour vous, la géolocalisation c'est,

- a) Aider les voleurs à connaître le meilleur moment pour passer à l'action
- b) Parfois bien utile, pour se repérer par exemple
- c) Indispensable au citoyen moderne

Question 2 : À l'étranger ou dans un lieu que vous ne connaissez pas,

- c) Vous activez toujours la géolocalisation pour vous repérer
- b) Vous utilisez une carte, un plan
- a) Vous utilisez les « hot spot » Wifi pour valider votre itinéraire

Question 3 : Vous égarez votre téléphone,

- a) Vous êtes désespéré, retracer votre emploi du temps va vous prendre beaucoup de temps.
- c) Pas grave, vous avez activé l'option géolocalisation et vous allez le retrouver rapidement via votre ordi.
- b) Vous demandez à un ami de vous appeler pour le retrouver via la sonnerie

Question 4 : Vous faites du « shopping »,

- c) Vous aimez recevoir des messages vous annonçant une opération promotionnelle
- b) Vous aimez retrouver vos magasins favoris facilement
- a) Vous aimez découvrir par vous même les offres des magasins

Question 5 : Sur les réseaux sociaux,

- b) Vous vous géolocalisez uniquement pour des événements particuliers
- a) Vous n'activez jamais la géolocalisation
- c) Vous vous géolocalisez systématiquement pour informer votre réseau du lieu où vous vous trouvez

RÉSULTATS

Vous avez une majorité de c : vous ne sortez jamais sans vous localiser. Sécurité des biens, commerces, transports... Votre smartphone est l'outil idéal pour vous repérer, trouver des bons plans en proximité et partager des moments avec vos amis.

Vous avez une majorité de b : vous utilisez la géolocalisation à des fins de sécurité et pour le transport mais vous ne voulez pas que tout le monde sache où vous êtes et à quel moment. La vie publique a ses limites.

Vous avez une majorité de c : vous mettez votre vie privée avant toute chose. Pas question d'être pisté par votre téléphone.

SAVE
THE
DATES

Les Journées Académiques du Numérique Éducatif
L'évènement du numérique éducatif à Nancy-Metz
Du 11 au 16 mars 2019
à la Faculté des Sciences Vandoeuvre-Lès-Nancy

Toutes les informations :

Sur le site dédié : <http://jane.ac>

Sur le site de la DANE : <https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/jane-2019/>

Suivez-nous sur twitter @dane_nancy_metz #JANE2019 #JANEF2019 (samedi)

Que signifie « enseigner et apprendre au XXI^e siècle avec le numérique » ?

Le numérique élargit l'éventail des manières d'apprendre. Il permet d'enseigner selon de nouvelles modalités en prenant appui sur des ressources inédites et diversifiées : équipements mobiles individuels connectés, manuels numériques interactifs, espaces numériques de travail, plateformes de ressources pour apprendre et enseigner, banque de ressources numériques pour l'école (BRNE), applications spécifiques, imprimantes 3D, etc. Ces supports, tout en garantissant la protection des données scolaires, lorsqu'ils sont connectés, permettent et induisent des approches pédagogiques nouvelles.

La journée académique du numérique, depuis vingt ans, contribue à la construction d'une culture commune du numérique éducatif dans l'académie.

Elle prend cette année une dimension particulière et s'intègre dans une semaine complète.

Dès le lundi



Dispositif Lycée 4.0 : Ce projet, lancé en janvier 2017 par un appel à projet émanant de la région Grand Est, vise à transformer tous les lycées dont elle a la charge en établissements entièrement numériques à l'horizon 2021. Alors que la réforme du lycée s'annonce avec sa mise en oeuvre dans les classes de seconde et de première à la rentrée de septembre 2019, l'intégration de nouveaux lycées dans le dispositif 4.0 de la région Grand-Est se poursuit.

Des délégations de lycées vont se rencontrer pour partager leurs expériences : les usages pédagogiques du numérique, nouvelles méthodes d'apprentissage, ressources numériques adaptées à des besoins spécifiques, outils pour développer l'autonomie des élèves...

La journée du jeudi 14 mars correspond à un dispositif inédit dans l'académie : un temps de production autour de dossiers phare du numérique éducatif, bénéficiant de la présence d'experts de la Direction du Numérique Educatif du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

L'importance des enjeux éducatifs liés au numérique et la complexité des collaborations nécessaires impliquent de formaliser, animer et professionnaliser un travail en réseaux, en rassemblant l'ensemble des acteurs du numérique dans l'académie.

Au programme :

- un séminaire « Ressources numériques pour une école inclusive »
- des groupes de travail :

- eCarto : l'observatoire des territoires numériques éducatifs
- aménagement des espaces scolaires
- banque de Ressources Numériques pour l'Education [BRNE]
- règlement Général sur la Protection des Données [RGPD]
- l'observatoire de l'ENT : déployer, accompagner
- incubateurs - recherche
- jeux sérieux et jeux d'évasion



Journée d'essaiage et de valorisation avec l'ensemble des réseaux de la DANE
Vendredi 15 mars :

Ouverture par Florence Robine, rectrice de la région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz

Des conférences :

- Les formations autour du numérique à l'Université de Lorraine : Sabine CHAUPAIN-GUILLOT, vice-présidente de l'Université de Lorraine en charge de la Formation Brigitte NOMINE, vice-présidente de l'Université de Lorraine en charge de la Stratégie Numérique
- Le RGPD dans l'académie

Des parcours guidés par les accompagnateurs DANE

Participants :

- référents numériques des établissements scolaires,
- formateurs du premier degré : ERUN et conseillers pédagogiques,
- personnels de direction et équipes enseignantes,
- inspecteurs chargés du numérique dans le 1er degré,
- chargés de mission de la DANE.

J'apprends le numérique en famille

Samedi 16 mars

Parce que l'école est l'affaire de tous, en particulier celle des élèves et de leurs parents, il a paru souhaitable, en conclusion d'une semaine sur le numérique éducatif, d'ouvrir au grand public le salon que l'académie consacre à ce thème chaque année.

Pendant une demi-journée, seront présentés les aspects les plus novateurs des usages du numérique à l'école, au collège et au lycée. Des professeurs dans le salon des usages, les projets de recherche dont l'académie est partenaire, des éditeurs et des fournisseurs de matériel, mais aussi des ateliers à vivre avec les enfants.

Au programme :

- des conférences pour réfléchir avec des spécialistes de psychologie sur la place des écrans dans la vie des jeunes, des enfants ;
- des temps d'échanges avec des spécialistes en matière de prévention avec la gendarmerie nationale, les personnes chargées de la sécurité au rectorat ou les professeurs mettant en oeuvre le dispositif #aucalmesurleweb ;
- des spectacles : la créativité des élèves à travers des spectacles associant établissements scolaires et troupes professionnelles. Ils intègrent le numérique, comme objet d'interrogation et élément dramatique ou comme moyen d'expression artistique;
- des ateliers interactifs : les élèves seront aussi acteurs de cette matinée, particulièrement dans l'espace Lab , avec webradios ou WebTV, Fablabs, espaces de créativité pour apprendre à produire avec le numérique.

En prolongement un espace dédié pour faire découvrir les perspectives professionnelles offertes par les formations et les métiers du numérique, avec des représentants d'établissements scolaires, de formations universitaires, de l'ONISEP et d'entreprises.

Un pavillon académique qui présente projets et ressources, à l'initiative du ministère ou de l'académie, destinées soit à accompagner les évolutions des manières d'enseigner, soit à rapprocher l'école des familles, soit à encourager la persévérance scolaire des élèves.

Le samedi matin connaîtra également deux temps forts :

- l'inauguration du planétarium numérique, unique en France et mis à la disposition des établissements de l'académie;
- l'exposition bilan du projet européen Numavenir, persévérance scolaire et lutte contre le décrochage par le numérique.



Dossier Semaine de la Presse «L'information sans frontières»

18 > 23 mars 2019

L'information sans frontières ?

« Ce thème invite les élèves à s'interroger sur les limites de l'information, sur la permanence, la porosité ou l'érosion des frontières dans les espaces géographiques, économiques, sociaux, politiques, techniques et culturels. »

Nous avons parcouru le dossier pédagogique sur le site du CLEMI, (vous trouverez le sommaire ci-après, avec les liens clicables), dont le contenu, l'approche et la richesse des sujets en font un outil incontournable.



Elèves, parents, votre curiosité sera récompensée
SOMMAIRE

DOSSIER 1 / L'information sans frontières ? (1er degré)

1. Le thème de "l'information sans frontières ?" à l'école
2. Place de l'information internationale dans la presse
3. Dessin de presse et liberté d'expression
4. Victoires des bleus au mondial : une vision partagée ?

DOSSIER 2 / L'information mondialisée

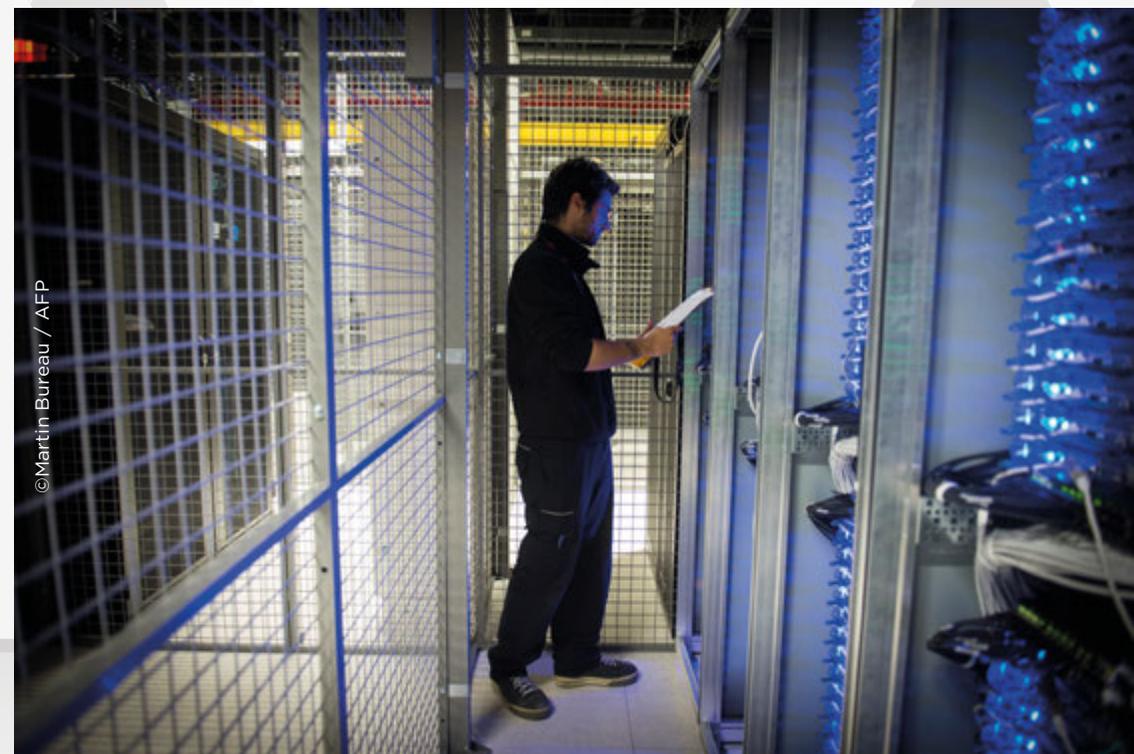
1. La mondialisation de l'info : après l'utopie, la réalité
2. Rencontrer un journaliste exilé
3. Étudier un événement vu par la presse internationale
4. Fausse information sans frontières : le cas autrichien

DOSSIER 3 / Des données personnelles au Big data

1. A qui profite le Big data ?
2. Les traces, l'ombre de l'identité numérique ?
3. Le Big data, minerais du XXI^e siècle
4. Quand les données personnelles s'échappent : l'affaire "Cambridge Analytica"

DOSSIER 4 / Aux frontières de l'info : les nouveaux formats

1. Les nouveaux formats de l'info
2. La story, nouveau format de l'information
3. S'informer par la bande dessinée
4. Info ou publicité : les cas Konbini et Melty



©Martin Bureau / AFP

Un employé du data center d'Equinix vérifie les serveurs le 21 juillet 2014 à Pantin, dans la banlieue nord de Paris, en Seine-Saint-Denis. Le département est devenu le centre du stockage numérique de France depuis quelques années grâce aux multiples data centers qui s'y développent. En partenariat avec

Thème 2019

“
L'information sans frontières ?
”



Planétarium numérique itinérant

Pourquoi jours et nuits s'alternent-ils ? Qu'est-ce qu'une constellation ? Le ciel est-il le même partout sur terre ? Et le système solaire ?

Composé d'un dôme gonflable, le planétarium est un simulateur de ciel nocturne offrant aux élèves la possibilité de lire et comprendre le ciel.

Depuis de nombreuses années, dans l'académie de Nancy-Metz, plusieurs planétariums itinérants à optique mécanique, sont à disposition des enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés.

Durant la séance, les participants partent à la découverte des éléments célestes, autant scientifiques qu'historiques.

Des supports et outils pédagogiques très appréciés, très plébiscités

L'académie fait désormais l'acquisition d'un planétarium numérique itinérant, une ambition mutipartenariale entre

- le RECTORAT, par la Délégation Académique au Numérique pour l'Education DANE, la Délégation Académique à l'Education artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) et les Corps d'Inspection,
- le Planétarium d'Epinal,
- l'ESPE, par la Maison pour la science en Lorraine.

À la fois simulateur de voûte céleste et cinéma immersif, le planétarium numérique, doté d'un projecteur fonctionnant comme un ordinateur dont l'écran est étendu à la totalité du dôme, permet des effets nouveaux, augmentant la sensation d'immersion, grâce à des technologies actuelles beaucoup plus performantes.



Le planétarium un outil pédagogique, de la maternelle au lycée, pour expliquer le ciel. Il permet de mettre en évidence des phénomènes célestes fondamentaux.

- La rotation de la Terre sur elle-même par le biais du mouvement apparent du Soleil (et des étoiles) tout au long de la journée (et de la nuit);
- Le déplacement de la Lune et par la même occasion les phases de la Lune ;
- Le positionnement des planètes le long de l'écliptique
- le repérage de toutes les constellations et cela en fonction des civilisations;
- La recherche du Nord à l'aide de l'étoile polaire, puis déduction des 4 points cardinaux ;
- L'acquisition de vocabulaire spécifique : astres, étoiles, planètes, rotations, éclipses, phases...

Inauguration du planétarium numérique itinérant de l'académie Nancy-Metz

Les Journées académiques du Numérique Educatif, **JANE2019**, évènement phare du numérique éducatif sur l'académie Nancy-Metz, se dérouleront du 14 au 16 mars 2019.

La matinée du samedi sera un temps d'ouverture et de valorisation à la communauté éducative élargie, pour faire découvrir aux parents, aux familles, les usages du numérique dans les classes, les projets phares dans lesquels l'académie est engagée, des actions menées par les élèves, créatives, culturelles, innovantes et mobilisant le numérique

L'inauguration du planétarium numérique itinérant, par **Mme Florence Robine, rectrice de l'académie de Nancy-Metz, rectrice de la région académique Grand-Est**, est prévue dans ce contexte.

L'année 2019 correspond au **50e anniversaire des premiers pas sur la Lune.**



L'espace, un terrain d'expériences et de découvertes pour tous
© Maison pour la science en Lorraine/Sébastien Di Silvestro - partenaire l'association Sirius



Un carte interactive pour découvrir les formations.

Pour les aider à faire leur choix, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation met en ligne une carte interactive des différentes formations.

Les élèves peuvent ainsi affiner leur recherche par mots clés, par filières et par zones géographiques. Cette carte permet également d'avoir accès aux «taux d'accès» de la formation en 2018, au pourcentage des bacheliers admis l'an dernier, au nombre de places disponibles en 2019 ou encore aux formations similaires à la recherche initiale.

<https://carte.parcoursup.fr/>
Carte interactive des formations

- Découvrez la carte interactive des formations
- Affinez votre recherche et obtenez des infos complémentaires pour ajuster vos vœux !



« Serious games métiers »

ce site recense l'ensemble des serious games métiers actuels, dans des domaines professionnels variés tels que les métiers de la communication et des médias, de l'informatique, de l'économie, du transport et de la logistique et bien d'autres encore...

Conçu à la base en tant qu'outil pour les professionnels de l'information, ce site peut être utilisé par tous, afin de tester,



d'essayer ou de s'immerger dans des domaines professionnels multiples ! Tous les serious games métiers sont accessibles à partir du menu.

UN QUIZZ SUR LES MÉTIERS DE LA MÉCANIQUE

La Fédération des industries mécaniques vous permet de découvrir grâce à un quizz la mécanique : en route pour le futur www.quizfabulous.fim.net.



Ce support propose de visiter une usine au travers de deux personnages fictifs. Par le biais d'échanges et de questions-réponses avec les professionnels de l'entreprise, les deux collégiens effectuent un parcours dans l'usine découvrant tour à tour différents

métiers :

- le bureau d'études : directeur recherche et développement, dessinateur projecteur, ingénieur système, ingénieur calcul, technicien recherche et développement
- la chaîne de production : opérateur d'usinage, opérateur monteur, technicien qualité, chaudronnier, roboticien, ingénieur de production, pilote de système de production automatisée, le service ressources humaines les métiers hors-usine

Les besoins en recrutement dans les industries mécaniques sont estimés entre 40 000 et 50 000 par an d'ici 2025.



Vous vous retrouvez en difficultés et en grande urgence lors de votre recherche de stage, il peut être utile de prendre le temps de faire un point complet sur vos démarches afin de relancer votre recherche.

1/ Faites le bilan de vos démarches

Combien de candidatures avez-vous envoyé ? Était-ce plutôt en réponse à des offres ou des candidatures spontanées ? Avez-vous eu des réponses ?

Avez-vous eu un ou plusieurs entretiens ? Où en sont vos camarades de promotion ?

Sur la base de ces réponses :

Vous semble-t-il qu'il faut continuer à chercher des offres (car vous en avez vu régulièrement), ou faut-il d'avantage miser sur des candidatures spontanées ?

Selon la réponse à cette question, vous vous concentrerez plutôt sur l'une ou l'autre des pistes, ou bien vous garderez les deux démarches actives.

Avez-vous envoyé des candidatures il y a déjà plusieurs mois ?

Si oui, vous pouvez renvoyer des candidatures aux entreprises déjà contactées.

Êtes vous seul(e) en difficulté dans votre classe ?

Si vous n'êtes pas seul(e) en difficulté, la difficulté est probablement structurelle. Si tout le monde a trouvé, il est peut-être urgent de faire relire votre CV et votre lettre de motivation à un de vos professeurs.

2/ Envoyer plus de candidatures, mais toujours plus ciblées (on ne s'éparille pas) !

Recherchez-vous dans un secteur d'activité très précis ?

Si oui, avez-vous identifié la fédération professionnelle correspondant à ce secteur d'activité ? Une telle institution, que vous trouverez sans difficulté sur le Web, vous donnera accès à des listes très importantes d'entreprises de ce secteur. Les grandes que vous connaissez déjà, mais aussi les PME-PMI et entreprises intermédiaires du secteur. Moins connues, diffusant moins d'offres, mais pouvant tout à fait vous accueillir, et pour lesquelles la concurrence sera moindre.

Avez-vous essayé une approche territoriale, spécifiquement tournée vers votre département ? Quel que soit votre secteur ou votre profil de mission recherché, il y a fort à parier que se trouvent dans votre département des entreprises pouvant avoir besoin de vous. Pour les identifier, vous pouvez prendre contact le plus directement possible avec une Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), des syndicats professionnels de votre département. Sachez présenter concrètement les missions qui peuvent vous être confiées pendant votre stage, vous devez trouver dans ces structures des interlocuteurs à même de vous orienter vers des entreprises pouvant avoir besoin de vous. Si tel est le cas, avez vous recherché des associations ou clubs de professionnels de ces fonctions ? Avez-vous un profil sur des réseaux sociaux professionnels (ex : Viadeo), de manière à pouvoir rechercher parmi les membres, ceux qui occupent de telles fonctions ? En faisant cela, vous pouvez identifier directement des professionnels qui sont pour vous de potentiels tuteurs de stages, et donc vos recruteurs directs.

3/ Faire du démarchage téléphonique pour gagner du temps et roder son discours !

Pour gagner du temps, afin de savoir si des entreprises sont susceptibles d'avoir besoin très prochainement d'un profil comme le vôtre au sein de leurs équipes, vous pouvez consacrer quelques demi-journées à faire du démarchage téléphonique.

Un tel exercice suppose, et va vous permettre tout à la fois, d'affiner et de roder votre présentation. Il vous faut être le plus concret et opérationnel possible.

Que pouvez-vous faire pendant/votre stage, et qu'est-ce qui dans votre formation, vos expériences, vous rend capable de cela ?



RENCONTRE : « l'échec est un atout » Rémi RAHER, SERIAL entrepreneur

Les étudiants, Rémi Raher les connaît bien. Arrivé en fac de droit un peu par hasard il a suivi un parcours nomade entre trois universités en cumulant quelques expériences : vice-doyen de sa faculté, président d'une association étudiante nationale, administrateur du Cnous, chargé d'enseignement, membre du Conseil scientifique de l'université de Nantes...

Entre temps, il a aussi monté plusieurs entreprises autour du domaine de l'éducation, notamment Bankexam et Juriswin. Nous avons souhaité lui donner la parole sur son nouvel engagement pour la valorisation, non pas de l'échec mais des leçons à en tirer pour la suite.

Bonjour Rémi, vous êtes cofondateur et vice-président des Re.Start Awards, pouvez-vous nous expliquer ce projet ?

La première édition des Re.Start Awards a eu lieu le 20 septembre 2018 au Grand Rex, à Paris. Cet événement visait à distinguer des entrepreneurs de la vie, en mettant en valeur non pas ceux qui ont réussi mais ceux qui ont rebondi. C'est-à-dire ceux qui ont connu l'échec et qui ont trouvé en eux la force de repartir sur un autre projet, souvent pour changer leur vie, mais aussi pour changer celle des autres. Fort du succès de cette première soirée, nous prévoyons une deuxième édition en octobre 2019 à l'Olympia.

Pourquoi avoir créé un tel événement ?

J'ai créé cet événement avec mon ami David Ringrave car nous souhaitons changer le regard sur l'échec. En France, nous avons tendance à penser que l'échec n'a qu'une portée négative, avec l'idée que si on se plante, c'est qu'on est mauvais et qu'on n'ira nulle part... Or c'est complètement faux, c'est même plutôt le contraire !

Prenons l'exemple d'un enfant qui apprend à marcher : il se lève et il avance, puis il tombe, se relève et retombe à nouveau... et tout le trouve ça super mignon, car c'est un processus d'apprentissage qui montre à la fois une envie et des progrès.

Autre exemple : la recherche scientifique de haut niveau. Il faut des dizaines voire des centaines d'essais pour aboutir à un résultat concluant qui change parfois la face du monde... et tout le monde applaudit la démarche de persévérance qui va avec. Mais ce sont bien des « erreurs » qui ont permis d'arriver au succès.

Pourtant, aujourd'hui, on voit encore quelqu'un qui plante sa boîte comme un raté. Les Re.Start Awards visent donc à changer ce regard : l'échec est une forme d'apprentissage vers la réussite.



Un conseil pour les entrepreneurs de demain ?

La principale crainte avant d'entreprendre est justement d'échouer. On a peur de perdre du temps, de l'argent, de l'énergie... sans parler du regard des autres. On a peur de passer pour un nul doublé d'un idiot. Mais en vérité, quel est le risque quand on est jeune ? On n'a pas grand-chose à perdre mais beaucoup à gagner : de nombreuses connaissances, un réseau professionnel, une expérience à valoriser... et surtout beaucoup de plaisir à prendre les commandes de sa vie ! Et puis si on s'inquiète pour son CV, autant se rassurer tout de suite : même si le projet n'a pas abouti de façon concluante, un jeune qui a tenté de monter son entreprise est beaucoup plus impressionnant que celui qui a pris le premier boulot qui passait.

Dernière question : Rémi, seriez-vous d'accord pour animer une rubrique mensuelle dans D.E.M.A.I.N ?

(Rires) Avec plaisir, rendez-vous en avril !

Un de ses ouvrages : « Réussites françaises »

Préfacé par Xavier Niel (le fondateur de Free), ce livre relate une vingtaine de success-stories de l'entrepreneuriat à la française. Sous-titré « 20 histoires d'entrepreneurs qui ont réussi en France (et leur conseils pour entreprendre) », il propose de découvrir le parcours des fondateurs de Michel & Augustin, Allo Resto, MinuteBuzz, ManoMano, Showroomprivé...



Remi, pourquoi ce livre pourrait intéresser les étudiant(e)s ?

Beaucoup d'étudiants ont des idées, mais trop peu osent se lancer ! Le schéma classique, c'est plutôt de passer son diplôme et de tenter un concours ou de prendre le premier job qui passe. Compte tenu des discours ambiants sur le chômage et la précarité, c'est quelque chose de compréhensible, mais c'est dommage ; on est beaucoup plus précaire quand on dépend d'un patron que quand on ne dépend de personne.

À l'opposé, créer sa boîte, c'est prendre sa vie en main. Mais c'est aussi s'élancer vers l'inconnu, or l'inconnu fait peur ; on risque de tomber, de se perdre... et d'échouer. Depuis l'école, on nous enseigne que se tromper, c'est échouer.

Un conseil pour ceux qui nous lisent et qui voudraient tenter l'expérience ?

Si on ne devait donner qu'un seul conseil, l'élément le plus important dans la mise en oeuvre de tout projet, c'est tout simplement de passer à l'action. Peu importe votre intelligence individuelle, peu importe la beauté de votre business plan... Si vous ne passez pas à l'action, votre belle idée restera une parole en l'air ou un joli schéma sur une feuille de papier. Donc il ne faut pas attendre d'avoir un plan parfait pour commencer à agir ; la mise en mouvement concrète est toujours plus efficace que la réflexion abstraite. Comme le dit la célèbre phrase du film Un taxi pour Tobrouk : "deux intellectuels assis vont moins loin qu'une brute qui marche."

Pour commander « Réussites françaises » : <https://amzn.to/2VxQIBV>



Coin des lecteurs Thématique de la dépendance numérique

NEED de Joelle Charbonneau : jusqu'où peut-on aller pour appartenir à un réseau social.

En cours d'année des adolescents du lycée de Nottawa se réunissent sur un nouveau réseau social, Need qui leur propose de répondre à leurs besoins en échange de certaines missions plus ou moins raisonnables.

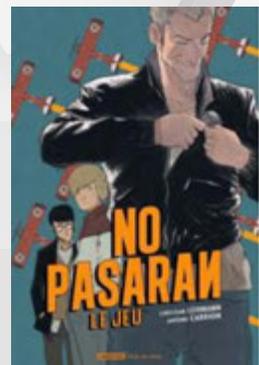
En moins d'une semaine tous les élèves de Nottawa y sont inscrits. Une question va très vite se poser lors des premières disparitions : jusqu'où des adolescents sont-ils prêts à obtenir ce qu'ils désirent sous un total anonymat ? «Need» est un roman qui se lit vite grâce à l'enchaînement des actions et des chapitres courts qui sont racontés par un nouveau narrateur à chaque chapitre tout en privilégiant le point de vue de Kaylee .



NO PASARAN, LE JEU de Christian Lehman Casterman BD

Éric et Thierry n'avaient jamais prêté attention à cet insigne sur la veste en cuir de leur copain Andreas. Une vieille décoration militaire parmi beaucoup d'autres. Jusqu'au jour où, dans une boutique de jeux vidéo à Londres, le vendeur, un vieil homme, avait pointé l'index vers l'insigne. Il était devenu livide, s'était mis à crier. Puis il leur avait donné le jeu, leur avait ordonné d'y jouer. – « Choisissez votre mode de jeu », avait demandé la voix.

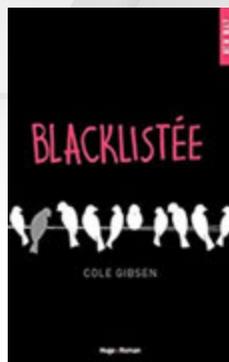
L'Expérience ultime n'est pas seulement un jeu vidéo, mais plutôt un passeport vers l'enfer, qui les renvoie dans le passé, sur le Chemin des Dames en 1917, à Guernica sous les bombes en 1937 ou à Paris pendant les rafles de juillet 1942...



BLACKLISTÉ de Cole Gilsen

La vie de Regan bascule le jour où, en arrivant en cours, elle découvre ses messages privés placardés sur tous les murs du lycée. Vacheries, mensonges, insultes, manipulations : tout est là, exposé aux yeux de chacun. En une seconde et quelques clics, la vie de Regan bascule...

Elle devient une véritable paria. Ses amies lui tournent le dos, et les autres élèves du lycée commencent à lui faire vivre un enfer. Du jour au lendemain, Regan n'a plus d'autre choix que de devenir transparente. Mais qui, parmi ses soi-disant fidèles alliées a pu la trahir ainsi ? Et pourquoi Nolan, mystérieux jeune homme au charme trouble, est-il toujours sur son chemin ? La chute de Regan n'est qu'un début. Et personne n'en sortira indemne...

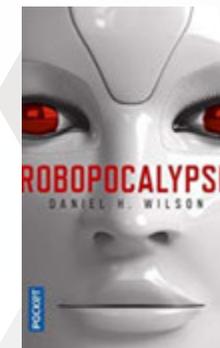


ROBOPOCALYPSE de Daniel H. Wilson

Nous avons créé une nouvelle intelligence artificielle. Elle a décidé de nous éliminer pour sauvegarder la planète. Ça commence par vos téléphones portables, vos GPS et internet.

Puis elle prend le contrôle des jouets de vos enfants... La guerre contre nos propres machines est en marche.

À nous de résister...



INTERFEEL d'Antonin Atger

Dans un futur proche, Interfeel est un nouveau réseau social permettant de partager ses émotions. Il n'est désormais plus possible de mentir ou cacher ce que l'on ressent.

Nathan, 16 ans, a grandi avec Interfeel, et connaître les émotions de ses amis lui semble tout aussi naturel que de respirer.

Mais un événement tragique va se produire sous ses yeux et bouleverser ses certitudes.

Qu'est-ce vraiment qu'Interfeel ?

Quel secret se cache derrière ce système que le monde entier utilise ?

LE CERCLE de Dave Eggers

Quand Mae Holland est embauchée par le Cercle, elle n'en revient pas. Installé sur un campus californien, ce fournisseur d'accès Internet relie les mails personnels, les réseaux sociaux, les achats des consommateurs et les transactions bancaires à un système d'exploitation universel, à l'origine d'une nouvelle ère hyper-numérique, prônant la civilité et la transparence. Alors que la jeune femme parcourt les open-spaces, les immenses cafétérias en verre, les dortoirs confortables pour ceux qui restent travailler le soir, la modernité des lieux et l'intense activité la ravissent. On fait la fête toute la nuit, des musiciens célèbres jouent sur la pelouse, des activités sportives, des clubs et des brunchs sont proposés, et il y a même un aquarium contenant des poissons rares rapportés par le P.-D. G. Mae n'en croit pas sa chance de travailler pour l'entreprise la plus influente qui soit - même si le campus l'absorbe entièrement, l'éloignant de plus en plus de ses proches, même si elle s'expose aux yeux du monde en participant au dernier projet du Cercle, d'une avancée technologique aussi considérable qu'inquiétante.



Votre job d'été : c'est maintenant !

Depuis vos 14 ans, il y a très très très longtemps, vous pouvez bosser l'été pour vous faire de l'argent de poche, financer l'achat d'un scooter à la rentrée ou se payer le permis voiture. Mais rassurez-vous, on ne peut pas vous demander de faire n'importe quoi.

Indice de votre autonomie grandissante, vous pouvez donc être embauché pour effectuer des travaux « légers » pendant les vacances scolaires. Cela étant dit, des règles particulières doivent être respectées si vous avez moins de 18 ans :

- vos parents doivent être d'accord,
- il doit y avoir un vrai contrat de travail, en principe à durée déterminée (CDD),
- une visite médicale avant l'embauche est prévue,
- des conditions de travail doivent être adaptées à votre âge (pas de travail de nuit),
- une rémunération minimale est prévue,
- des indemnités de congés payés sont versées en fin de contrat,
- la durée de votre repos doit être au moins égale à la moitié de chaque période de congés (ainsi, par exemple, pendant des vacances de 2 mois, vous ne pouvez pas travailler plus d'un mois ; pendant des vacances d'un mois, pas plus de 15 jours, etc.).

ATTENTION AUX CONDITIONS DE TRAVAIL



Quoi faire ?

On trouve de tout sur les sites d'offres de jobs saisonniers : loueur de pédalos, serveur, agent de nettoyage, agent d'accueil de nuit en hôtel, distributeur de journaux gratuits ou de pubs... Il y en a pour tous les goûts et toutes les aptitudes.

Attention, pour tout ce qui concerne l'animation et l'encadrement d'enfants, le BAFA est impératif.

Ne tardez pas trop à chercher, les meilleurs jobs sont vite pris !

Pas déclaré = pas assuré

Bref, les règles générales du travail s'appliquent au job d'été, sauf si vous êtes payés « au noir », ce qui d'une part est illégal, et d'autre part vous prive des avantages du travail déclaré, comme par exemple d'être assuré en cas d'accident. Evidemment, quand il y a un contrat, vous êtes soumis aux mêmes obligations que les autres salariés de l'entreprise (respect du règlement intérieur) et vous avez droit aux mêmes avantages (cantines, pauses...).

Toutefois, les jeunes de moins de 18 ans bénéficient de protections particulières en terme de durée maximale de travail, et, comme on l'a déjà dit, le travail de nuit ainsi que certains travaux leur sont interdits. En contrepartie, les moins 18 ans sont rémunérés sur la base du SMIC (1 457 euros bruts) : 80 % au minimum avant 17 ans et 90% minimum entre 17 et 18 ans, SAUF si le jeune possède six mois de pratique professionnelle dans la branche.

L'art de se faire embaucher

Vouloir se faire un peu d'oseille pendant les vacances, c'est bien. Encore faut-il le trouver, ce « petit » boulot. D'abord, solliciter le carnet d'adresses de ses parents. Ou, parfois, soit ils n'en ont pas, soit on tient tellement à son indépendance qu'on ne veut rien leur demander ! Rien de plus normal que de vouloir se débrouiller VRAIMENT tout seul.

Ensuite, faire son CV : le net fourmille de bon conseils. Là, faites simple et clair : comme vous n'avez pas encore beaucoup de compétence technique, insistez sur votre sens des responsabilités, votre motivation, votre esprit d'équipe... tout ce qui vous montre sous votre meilleur jour. Cet exercice vous permettra aussi de mieux vous connaître et de faire le tour de vos (nombreuses) qualités. Tout doit tenir en trois parties : ce que j'ai appris (parcours scolaire), ce que je sais faire (en fonction de votre expérience, des responsabilités que vous avez déjà exercé à quelque titre que ce soit), ce que j'aime (les « fameux » centres d'intérêt).

Deuxième temps, se renseigner sur l'emploi saisonnier pas loin de chez vous : beaucoup d'entreprises dont les salariés prennent des vacances ont de gros besoins en été, en particulier dans la manutention. En clair, dès qu'une entreprise a un entrepôt, elle a besoin de personnels pour gérer des stocks. Allez-vous renseigner, faites-vous connaître, adressez-leur votre CV ET une lettre de motivation.

Sachez convaincre l'employeur

Dans cette lettre, vous indiquerez en quelques lignes POURQUOI vous proposez votre candidature à un job dans CETTE entreprise là et pas une autre. Ici, pas de chichi inutile. Ce n'est pas (encore) comme si vous étiez diplômé d'une grande école à la recherche d'un poste de direction. Expliquez simplement que vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier qui vous apportera une première expérience intéressante, et montrez que vous vous êtes un minimum renseigné avant sur l'entreprise à laquelle vous vous adressez. Et surtout, faites relire cette lettre par un adulte lettré pour ne laisser aucune faute !

Si le patron vous pense vraiment motivé et bosseur, et qu'il a d'autres candidats qui n'ont pas fait autant d'efforts que vous pour le convaincre (ou qui ont fait plein de fautes dans leur CV et leur lettre), c'est vous qu'il choisira.

Certes, tout cela peut paraître bien formel, pour finalement aller trier des cartons dans un entrepôt ou emballer des commandes. Mais d'une part, CV et lettre de motivation ne seront peut-être pas nécessaires si vous arrivez à bien vous placer dès la première prise de contact. D'autre part, cela reste une première expérience d'insertion professionnelle qui vous prépare à ce qui vous attend dans quelques années.

4	5	1						
			3					8
			2			7	3	
2	9	7						4
8				1	3	6		
1	8		6					
7			5					
				4	6	9		

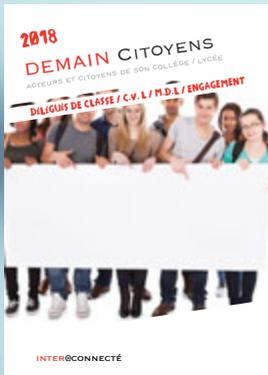
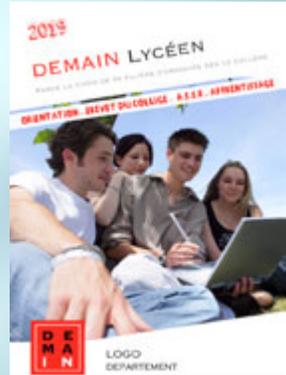
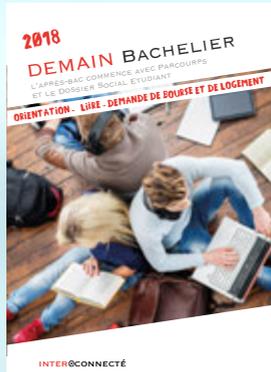
			3	4				
	1	2				8	9	
	6						2	
6				5				4
			1	7				
3				6				1
	9						5	
	7	8				6	4	
			9	8				

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

LOI
 DU 29 JUILLET 1881
 SUR LA
LIBERTÉ DE LA PRESSE

D.E.M.A.I.N

DÉMOCRATIE - ÉDUCATION - MÉTIER - APPRENTISSAGE - INCLUSION - NUMÉRIQUE



www.vie-lyceenne.fr

EDITIONS P.I.C.U.R.E